

Le paradis perdu... ou la descente infernale

COMPTE-RENDU DU CSE RÉSEAU FRANCE 3 DES 18 ET 19 MARS 2026

C'est notre liminaire, [à lire ici](#) !

Le paradis perdu, c'est aussi à Paris Ile de France, où les salariés sont en grève depuis 3 semaines. Et évidemment, le CSE du réseau régional ne pouvait pas faire l'impasse sur la situation de nos collègues, qui perdent leur plateau au siège, et qui sont envoyés faire leurs JT sur le plateau de secours du JT de France 2, dans 12 m2 au Centre de Diffusion et d'Echanges (CDE).



Tout ça pour permettre à France Info de récupérer un nouveau plateau, à l'occasion des 10 ans de la chaîne, célébrés, on s'en doute, en grande pompe fin aout 2026. Une solution « temporaire » de 3 mois, avant de récupérer un plateau fond vert mutualisé avec le pôle Outre-Mer. France 3 Paris Ile de France, une antenne qui couvre la région la plus peuplée de France, une région riche en actu, traitée comme un « machin » qu'il faut caser quelque part dans la grande maison parisienne de France Télévisions.

On l'a bien compris, les régions (comme le pôle Outre-mer, d'ailleurs), ne comptent pas. Ou pour très peu, aux yeux des directions nationales, aux yeux de la direction de La Fabrique qui, sommée de trouver une solution pour PIDF, ne propose rien de mieux qu'un placard à balais à nos collègues. Sans évidemment prévenir personne, ni la Direction du réseau, ni celle de PIDF, ni le CSE du réseau, ni les organisations syndicales, et encore moins les salariés. Sans concertation, sans exposer les solutions alternatives retoquées, sans explications.

La direction de La fabrique, la honte de France Télévisions !

La direction du réseau, on le sent, est bien en peine d'assumer cette décision prise sans elle. Elle met en avant l'objectif de Delphine Ernotte, qui est de fêter les 10 ans de sa chaîne info en lui offrant un nouveau plateau. Elle s'accroche aux branches, disant que ce plateau ne serait que provisoire. Elle assure que tout cela ne remet pas en cause la pérennité de la station régionale de PIDF. Elle en appelle au contexte budgétaire « serré ».

Et elle vante la suite, c'est à dire le plateau partagé avec le pôle Outre-mer, un fond vert qui fera « paraître ringard tous les plateaux des autres antennes ». Peut-être, mais pas sûr, la version « fond vert » retenue étant moins élaborée que celle qui est utilisée par ailleurs dans la maison, par Stade 2 par exemple.

Quant à l'accompagnement du projet, la direction du réseau avoue son empêchement : prévenue tardivement du projet de plateau au CDE, comment aurait-elle pu accompagner les salariés ?

Les élus décident, au vu de la situation vécue actuellement par les salariés de PIDF, en grève depuis plusieurs jours y compris sur la soirée électorale de dimanche dernier, d'assister à l'AG des personnels et d'envoyer une délégation en visite au plateau provisoire du CDE. Ils demandent la venue en CSE de Cyril Vigouroux, directeur délégué du centre d'exploitation nord de la Fabrique et en charge du projet PIDF/France Info. Celui-ci a donc rencontré les élus, en présence de la direction du réseau et d'une délégation de salariés de PIDF. Le point n'étant pas à l'ordre du jour, il s'agissait là d'une rencontre « off », les propos tenus ne seront pas au PV du CSE. [À lire ici, le compte rendu de ces débats !](#)

Interpellation de la direction sur la non-diffusion d'Enquête de Région

C'est une erreur de saisie à l'encodage qui en est la cause. Une nouvelle diffusion du magazine est prévue le 1^{er} avril. Pour les EDR liés aux municipales, une diff sur le numérique est toujours possible, ou dans le créneau de « la France en vrai ». Les informations sur ce sujet ont été transmises aux rédactions en chef, explique la direction, charge à elles de les faire redescendre aux équipes ! Mais nous constatons que parfois, le ruissellement des infos se fait attendre. Alors nous proposons que la prochaine fois, la direction rédige un communiqué à destination de tous les salariés des antennes. *Pas besoin de ruissellement, parler directement aux salariés, c'est mieux.*

Désignations : Référents handicap des instances de proximité RP du réseau, sur proposition de ces instances

Alpes : Marie-Charlotte PERRIER	Lorraine : Emmanuel BOUARD
Alsace : Émeline DROXLER	Midi Pyrénées : Marina CHTOPZYCK
Aquitaine : Alexis DUMOULIN	Nord Pas de Calais : Isabelle GIRARDIN
Auvergne : Elisabeth THEUIL	Normandie Rouen : Mélanie MAVOUZIA
Bourgogne : Fabienne Acosta	PIDF : Isabelle AUDIN
Bretagne : Olivier MELINAND	Pays de Loire : Sandrine GADET
Centre Val de Loire : Juliette ROCHE	Picardie : Nicolas CORSELLE
Champagne Ardenne : Stéphanie GERARD	Poitou Charentes : Frédéric CARTAUD
Côte d'Azur : Yannick FOURNIGAULT	Provence Alpes : Lise RAJOT
Franche Comté : Pierre MAYAYO	Rhône Alpes : Anne-Sophie SABOUREAU
Languedoc Roussillon : Pierre TROUILLET	IP Nord : Olivier LOUTZ
	IP Sud : Jérôme GARDON

Restent à désigner les référents en Limousin et en Basse Normandie.

Et pour représenter le CSE réseau F3 au sein du Comité Interentreprise de Restauration de Lyon (cantine) : Stephanie Bouix, Olivier Bellemain.

Commission emploi-formation, plan de développement des compétences (PDC) 2026 ([CR à lire ici](#)).

L'avis du CSE est sollicité quand le PDC est bouclé : *comment alors prendre en compte les remarques des membres de la commission CSE et des élus ?*

Par exemple, les élus regrettent la *diminution du budget formation, -7%, soit 28% de formation en moins*. La direction relativise, ces économies sont conjoncturelles, et en 2026, ça tombe bien, il y a moins de besoins en formations techniques, même si plus de formations en vue de préparer les élections municipales ont été organisées. Le budget reste conséquent, et *c'est le réseau qui en profite le plus avec 39% du budget et 40% des stagiaires*.

Nous regrettons également le manque de dynamisme de la politique de reconversion des salariés. Aujourd'hui, FTV attend qu'un salarié manifeste une envie. Puis, si un poste est identifié, il pourra peut-être se reconvertir. La demande est individuelle et de l'initiative du seul salarié. L'alternative ? Proposer des reconversions, appeler à candidature, garantir la transparence du process !

Mais où sont les formations sur l'IA, au-delà des actions d'« acculturation » ? Celles qui préparent les techniciens vidéos du réseau aux transformations de leur métier ? Celles qui donnent des perspectives professionnelles aux salariés dont les métiers sont menacés ? Quand sortirons-nous du court terme, pour enfin donner sa place à la formation dans la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (si tant est qu'elle existe à FTV !) ?



Sur l'IA, la direction explique que 3 types de formation plus approfondies sont prévus : pour les journalistes, pour la technique, pour les programmes.

Par exemple, une journée de formation sur « L'IA au service des contenus » est prévue pour les graphistes de Nancy et à Vendargues (La Fabrique). Un tour des antennes a été organisé pour donner les bases de l'IA et « écarter les fantasmes ».

Le numérique reste un axe stratégique fort y compris en termes de formation (2023-2025 = près de 600 000€ consacrés au numérique, soit 22 000 heures de formation). Mais les élus soulignent que la formation des journalistes, par exemple concernant le data journalisme ou des logiciels comme Canva, est négligée, la direction préférant se tourner vers le recrutement de jeunes journalistes déjà formés, ou vers les CEN priés de donner un coup de main aux journalistes, au détriment parfois de leur activité quotidienne.

Et encore et toujours, la même remarque des élus : ce plan traduit une logique d'adaptation des compétences, alors qu'il devrait surtout accompagner les transformations des compétences à venir. D'ici à 2030, environ 500 départs en retraite sont attendus dans le réseau, il faut donc travailler dès maintenant sur la structure de l'emploi, sur les impacts de l'IA sur les emplois, etc. La direction dit s'emparer du sujet, et ce printemps, une feuille de route pour FTV devrait être écrite pour mieux anticiper.

On parie que cette feuille de route déterminera également une partie des propositions de la direction dans le cadre de la négociation de l'accord collectif de FTV ? Nous resterons vigilants sur ce point, la transformation ne doit pas s'accompagner d'une dégradation des conditions de travail ou d'un détricotage des métiers.

Enfin, nous rappelons à la direction que ce PDC devrait, dans sa mouture non consolidée, être présenté aux élus RP des antennes, pour que ceux-ci puissent contribuer activement à son élaboration. En effet, ils peuvent apporter un regard « terrain » aux RH et aux chefs de service, remonter des besoins, des erreurs ou des oublis dans le projet de PDC. La direction persiste dans son refus : actuellement, le débat en RP a lieu au moment du bilan du PDC.

Matinales filmées : stop ou encore ? (Avec Xavier Riboulet, Directeur du projet Ici)

La direction l'a bien compris, les élus souhaitent parler de la forme que prendront les matinales avec Radio France à la rentrée : fin du contrat de Radio France avec Edenpress qui emploie les éditeurs visuels, droit de retrait de l'antenne filmée exercé par certains journalistes de la radio (24 antennes impactées par moment, actuellement 13 antennes concernées), diminution du versement de FTV à Radio France...

Christophe Poullain, le directeur du réseau, est clair : « Il n'a jamais été question que les matinales se terminent ou s'arrêtent. On poursuit même le déploiement avec 44 matinales à la fin de l'année ». La 41ème matinale commune a démarré à Nancy en janvier, Metz sera la 42ème le 30 mars, et fin juin, 44 matinales seront donc diffusées sur nos antennes.

La fin du contrat de Radio France avec Edenpress ? ce n'est pas du ressort de FTV, c'est une décision qui appartient à la radio, mais « nous avons pris la décision de maintenir l'antenne même si les animateurs ou journalistes n'apparaissent pas à l'image, d'abord parce que nous avons un contrat avec Radio France, ensuite parce qu'en pleine campagne électorale, il était difficile de ne pas être présent ».



Le contrat entre Radio France et Edenpress est triennal et prend fin en juin 2026. La radio ne lancera pas de nouvel appel d'offre, ce qui a surpris la direction du réseau F3 : pour que le concept fonctionne, **il faut bien quelqu'un pour piloter l'offre en images !**

Il est donc nécessaire de revoir le concept, et les directions de RF et de F3 y travaillent pour la rentrée de septembre 2026.

Mais pas de remise en cause des matinales filmées : « nous souhaitons passer à 3h d'antenne au lieu de 2h30 actuellement et donc démarrer à 6h comme la radio. Et cela sur 42 semaines (hors vacances de Noël et été), au lieu des 34 semaines actuelles ».

Les audiences : entre janvier 25 et janvier 26, progression de 2,3 % de parts d'audience à 2,4%. Le temps de visionnage du programme est d'environ 14 min sur 2h30. La marque ICI s'installe-t-elle doucement, ou y a-t-il stagnation de l'audience ? La direction veut y croire, et estime que sur les municipales par exemple, la marque de proximité ICI trouve tout son sens. D'où les bonnettes de micro Ici et les drapeaux flag qui ont été imposées aux équipes TV.

Combien ça coûte ? France 3 a signalé dès septembre 2025 à RF que la facture devait diminuer de 2 millions d'€ sur l'année. Une matinale nous coûte tous les ans 180 000€.

Le site internet ICI : dès septembre 2026 toute l'offre numérique du réseau F3 passera sur le site ici.

Municipales : bravo ! (Avec Delphine Vialanet, Directrice déléguée des programmes de proximité, du numérique et des antennes locales ; Michel Dumoret, Directeur de l'information des régions, Stéphanie Lafuente, Rédactrice en chef).

Le dispositif : 100 débats sur 4 dates avec une latitude donnée aux antennes sur la durée (et nous soulignons que les téléspectateurs de PIDF ont été privés de débat, les salariés de l'antenne étant en grève, face à une direction inflexible qui ne veut pas discuter des alternatives au déménagement du studio de cette antenne !) ; des multiplex, des journaux de campagne, des débats sur le numérique.

Les audiences : dans le réseau, 3, 3 à 3,6 millions de téléspectateurs ont suivi l'actualité des municipales sur nos antennes, 350.000 vues de nos débats sur You Tube, plus de 7,7 millions de pages vues sur notre site le dimanche.

Des bémols : les élus soulignent que des chargés d'édition numérique ont été mis en difficulté par manque d'anticipation ou d'informations sur le traitement et la mise en forme des infos sur les municipales ; Michel Dumoret déplore quant à lui que France 2 n'ait pas mis en avant le travail du réseau en annonçant les soirées électorales de la 3.



Les municipales ont aussi été l'occasion, pour les régions concernées par l'expérimentation « vidéos verticales », de fabriquer des reportages et module pour les réseaux sociaux.

Commission nouvelles technologies, Michaël Friederich, Directeur de l'exploitation et des moyens du Réseaux France 3. [Le cr à lire ici.](#)

- **On nous joue du violon en régie**, après Mosar (déployé dans 11 régions), voici Cosma pour Coordination, Optimisation, Sécurisation et Modernisation des Antennes régionales !

C'est quoi ? Un nom un peu ronflant pour des nouvelles régies de technologie dite IP 2110 (« Internet Protocol »), et qui permettent de transporter des flux audio-vidéos non compressés sur des réseaux IP. Ces régies annoncent la fin progressive du SDI et permettront de connecter les régies à des Data Centers situés en région parisienne : désormais, le cœur des régies ne battra plus dans chaque région.

C'est pour qui ? 11 antennes et 12 régies non renouvelées dans MOSAR, dont deux en Corse, sont concernées.

Ça va se passer comment ? Des référents ont été désignés dans chaque région, qui échangeront avec les ingénieurs de France Télévisions pour participer au choix des matériels. L'antenne de Marseille hébergera le « site de qualification » (SQM) : la plateforme COSMA y sera installée pour la tester, la configurer, puis pour y former les personnels en 2026.

C'est pour quand ? Déploiement prévu entre 2027 et 2031, L'objectif est d'installer de trois régies par an. Poitiers est le 1^{er} site qui sera installé en juin ; Reims sera concerné en septembre-octobre.

Mais... piloter à distance, cela signifie aussi qu'il est possible de superviser ou d'intervenir à distance, voire de faire à la place de, non ? Oui. Mais, nous dit la direction, ce n'est pas envisagé « à ce stade ». « Il est possible de filmer un invité à Caen et le mettre à l'antenne à Limoges, mais ce n'est pas prévu pour le moment ».

- **Les Studios et décors augmentés : Hollywood en région ?**

Le réseau dispose aujourd'hui de 5 studios virtuels avec une technique 3D (Aximmetry), et de 9 studios 2D (Ultimate HD, moins cher que Aximmetry). D'autres dispositifs de ce type vont être déployés, un budget d'env. 100 000 euros par an est prévu, mais attention, ce déploiement est lié au besoin éditorial et aux projets des antennes : il n'y en aura pas partout.

- **Drones : ça plane pour eux**

24 sites sont équipés de 35 drones, 40 télépilotes se sont formés sur leur propre budget pour pouvoir les utiliser.



Prochain CSE Réseau France 3 les 22 et 23 avril 2026

La représentante syndicale et les élus Cfdt présents à ce CSE :

Yvonne Roehrig, Strasbourg ; Séverine Dangin, Metz ; Philippe Milville, La Fabrique Nord ;
Maylie Saucça - Dibon, La Fabrique Bordeaux ; Frédéric Maillard, La Fabrique
Vendargues ; Bruno Espalieu, (CSSCT), Lille ; Pascal Lefebvre, Lille ; Amandine Caniard,
Lille.